

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31554**

Intitulé

MASTER : MASTER Master mention langues étrangères appliquées

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Caen Normandie	Université de Caen Normandie, Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université Caen Normandie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 312 Commerce, vente, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le master parcours expert en projet européens :

Les diplômés seront des cadres experts en ingénierie de projets locaux à dimension européenne capables d'assurer les missions suivantes :

- mobilisation de partenariats locaux
- définition et conduite de projets,
- recherche de financements européens et nationaux,
- construction de partenariats transnationaux,
- animation d'équipes multiculturelles,
- reporting administratif et financier,
- conduite d'évaluations...
- Réalisation et montage de projets de développement local,
- management des projets et partenariats au sein de l'espace européen.

Liste des activités visées par le master parcours implantation des entreprises à l'international:

Les diplômés de ce master seront capables d'apprécier les risques géographiques, économiques, financiers et concurrentiels afin de concrétiser des projets d'implantation commerciale à l'étranger.

- conception et à la conduite de projets d'implantation à l'étranger :
- mise en place d'un accord de coopération (joint venture),
- transfert de savoir-faire (sous-traitance, construction d'un réseau de franchise),
- recherche de nouveaux fournisseurs.
- recherche et d'analyse de l'opportunité et des risques d'une implantation internationale (étude de marché, prise en compte de l'environnement social, économique ou encore politique d'un pays, recherche de partenaires potentiels, activité de veille)
- négociations internationales.
- accompagnement des entreprises dans leur démarche d'implantation à l'étranger.

Compétences disciplinaires

Parcours expert en projet européens

- Communiquer à l'écrit et à l'oral en langues étrangères : connaissances langagières approfondies, arrière-plan civilisationnel, diversité culturelle, négociation stratégique, management interculturel... ;
- Traiter l'information, concertation et gouvernance,
- Animer des équipes multiculturelles,
- Participer à des débats publics,
- Concevoir et piloter et manager un projet : veille informatique, prise en compte de l'environnement socio-économique, recherche de partenariats et mises en œuvre de synergies en France et à l'étranger, jeux d'acteurs - y compris politiques, recherche de financement, suivi et évaluation des projets ;
- Intégrer un projet dans un programme européen ;
- Appliquer et interpréter le droit de l'UE

Parcours implantation des entreprises à l'international

- Communiquer à l'écrit et à l'oral en langues étrangères
- Négocier au regard des règles du commerce international
- Concevoir et piloter un projet
- Gérer une implantation à l'étranger
- Connaitre et appliquer les droits étrangers
- Maitriser les principes de l'économie

- Utiliser les techniques de l'information et de la communication
- Appliquer les concepts de marketing international

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'auto évaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

84.13 Administration publique des activités économiques

74-3 Services de traduction et interprétation

70-22 Conseils pour les affaires et autres conseils de gestion

Parcours expert en projet européens :

chargé de mission Europe, Chef de projets européens, agent de développement, consultant, European Project Manager (EPM), Coordinateur transnational

Parcours implantation des entreprises à l'international :

ingénieur commercial ; développeur international ; responsable de développement de franchises ; consultant décisionnel, marchandiseur international ; acheteur projets ; négociateur...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K1802 : Développement local

E1103 : Communication

M1707 : Stratégie commerciale

M1704 : Management relation clientèle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Bac +3, examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV) et entretien.

Pré-requis : Niveau suffisant (B2) en anglais et en allemand, espagnol, italien ou russe.

Descriptif des composantes de la certification :

Parcours expert en projet européens

- Langues étrangères (anglais obligatoire, allemand, espagnol, italien ou russe)
- Ingénierie de projets
- Droit de l'Union européenne et des collectivités territoriales
- Économie de l'Union européenne
- Développement territorial et politique régionale
- Management des parties prenantes
- Communication
- Traitement de l'information

Parcours implantation des entreprises à l'international

- Langues étrangères
- Commerce international
- Ingénierie de projet
- Gestion
- Droit
- Économie
- Techniques de l'information et de la communication
- Marketing international

Pratique professionnelle (700h)

□ Stage de 20 semaines minimum en France ou à l'étranger

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Quand les parcours-types identifient des blocs d'enseignement qui correspondent à des blocs de compétences, ceux-ci sont détaillés dans la fiche de l'établissement

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 novembre 1998 DESS Expert en projets européens, Arrêté du 14 janvier 2005 Master Management de projets multiculturels parcours Expert en projets européens,

Arrêté du 30 août 2006 Master Langues Etrangères Appliquées au management de projets spécialité Expert en projets européens au service du développement local,

Arrêté du 16 septembre 2008 Master Langues Etrangères Appliquées spécialité Expert en projets européens au service du développement local

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

Références autres :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/resultats/resultatsMS2.html

https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/resultats/resultatsms2.html

Autres sources d'information :

www.unicaen.fr

Site internet de l'Université de Caen Normandie

Lieu(x) de certification :

Université de Caen Normandie, Esplanade de la Paix CS 14032, 14032 Caen Cedex 5

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Caen Normandie

Historique de la certification :